

Affaire suivie par :
Isabelle PETHY
Tél : 04.22.43.15.92
isabelle.pethy@intradef.gouv.fr

ENVOI ELECTRONIQUE
Cuers, le (horodaté via PLACE)

N°47/ARM/SIAé/AIA CP/DHA

OBIET : Consultation relative au projet de [Prestations de nettoyage de voiries et prestations diverses sur le site de l'AIA Cuers-Pierrefeu.](#)

RÉFÉRENCE(S) : [Affaire 26149](#)

P. JOINTE(S) : 1. Tableau Prix et délais valant acte d'engagement
2. Clauses administratives particulières et ses clauses financières
2.1. Annexe relative aux consignes de sécurité et d'accès
3. Spécification technique du besoin
3.1. Cadre de réponse technique

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me fournir votre meilleure offre de prix concernant la consultation n° 26149 selon les exigences techniques (PJ n°3) par l'intermédiaire du tableau de prix et délais en pièce jointe.

Le CCAG Fournitures courantes et services* s'applique à la présente consultation.

Classification CPV Principal : 90910000-9 Services de nettoyage
CPV secondaires : 90511300-5 Services de collecte des déchets sauvages
98000000-3 Autres services communautaires, sociaux et personnels

Nomenclature SIAé : 5861 : Prestations ponctuelles dans le domaine des espaces verts, parcs, jardins, plantations (entretien et/ou fournitures)

Critères de jugement des offres

Après examen en conformité des offres au regard de toutes les caractéristiques et exigences techniques, l'offre économiquement la plus avantageuse est appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. Montant total forfaitaire (spécifié dans l'acte d'engagement) : 70 %
2. Critère technique : 30 % (cf cadre de réponse technique)

Critère Prix : L'offre la moins disante obtient le maximum de point (20 points)
La note attribuée aux autres candidats est proratisée par rapport à la moins disante.

Critère Technique : Le critère « Valeur technique », notée sur 20 points, est apprécié au regard des éléments renseignés par le soumissionnaire dans le **cadre de réponse**, par l'intermédiaire des sous-critères techniques définis ci-dessous :

- 1) Plan d'organisation pour l'adaptation des 4 demi-journées/semaine (10 points)
- 2) Continuité de service : (remplacement en cas d'absence, encadrement, fréquence des visites ou du suivi) 10 points

Chaque note sur 20 pour les deux critères sera ensuite pondérée des coefficients 70 % et 30 %.

Les prix sont révisables dans les conditions fixées à l'article 2.2 du CCAP.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas négocier.

L'offre classée 1^{re} sur les deux critères est déclarée attributaire et fournira impérativement avant notification, dans le cas où son offre est supérieure ou égale à 5 000 € HT, les DC1, DC2, attestations fiscales, sociales, Kbis ou numéro unique d'identification (SIREN), de moins de six mois, assurance. Le contrat lui sera notifié intégrant tous les documents contractuels.

La date limite de remise **des offres** est fixée au **mardi 18/08/2026 à 15h30.**
Le délai de validité des offres est de 90 jours à compter de cette date.

Contenu du dossier à remettre par les candidats

Au titre de la candidature : Conformément aux articles L2113-12 et R2313-3 du Code de la commande publique, la passation du présent marché est réservée aux :

- Entreprises adaptées (EA),
- Établissements et services d'aide par le travail (ESAT),
- Structures d'activité et d'aide par le travail (SAAT) ou structures équivalentes reconnues.

Le candidat doit justifier, dès le dépôt de sa candidature, de son statut par la production :

- Soit d'une attestation d'agrément en cours de validité délivrée par la DDETS (Direction départementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) ou l'autorité compétente,
- Soit d'une copie de l'arrêté préfectoral ou du récépissé d'inscription au registre national des EA/ESAT.

À ce titre, toute candidature émanant d'un organisme n'appartenant pas à l'une des catégories susmentionnées sera irrecevable.

Au titre de l'offre :

- le tableau de prix valant acte d'engagement renseigné, daté et signé, les prix intègrent toutes les caractéristiques relatives aux spécifications techniques, frais de livraison, taxes...
- l'annexe 2.1 relative aux consignes de sécurité et d'accès, datée et signée
- le cadre de réponse technique (pour juger du critère technique)
- un RIB (de moins d'un an).

Visite facultative avant la remise des offres :

Les candidats peuvent assister à la visite facultative sur le site d'exécution afin d'appréhender l'environnement dédié aux prestations.

Pour la visite, les candidats font la demande à l'adresse suivante : isabelle.pethy@intradef.gouv.fr en remplissant l'annexe « Demande de visite » à la présente lettre de consultation (joindre copie de la Carte Nationale d'Identité ou du passeport).

NOTA : les demandes de visite doivent être envoyées au plus tard 2 jours avant la date prévue pour la visite.

Dans le cas où le candidat a demandé la visite, il est censé avoir pris connaissance des lieux pour l'exécution des prestations avant d'établir son offre.

La visite facultative est prévue à l'une des deux dates suivantes : le **11/08/2026** ou le **12/08/2026** à **09 H 30** à l'AIA-CP.

Modalités de transmission des offres/Demande de renseignements complémentaires :

Les demandes de renseignements complémentaires et les offres sont transmises par voie électronique via PLACE à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr

Les documents remis par le candidat doivent être compressés et zippés avant dépôt sur PLACE. L'outil ZIP est en libre téléchargement depuis PLACE ENTREPRISE sur Accueil/Aide/Outils informatiques.

Les demandes de renseignements complémentaires éventuels sur le cahier des charges doivent être adressées par les candidats à minima 3 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres afin que l'AIA CP puisse apporter une réponse. Selon la nature de la question ou de la réponse, un report de la DLRO peut être envisagé. Toute demande formulée sans respecter ce délai ne sera pas traitée.